

Réassurance /Compagnie commune panafricaine de réassurance

Une Gabonaise à la présidence du conseil d'administration

I.M'B.  
Libreville / Gabon

**C'EST** une Gabonaise qui trône depuis plus d'une semaine, à la tête du conseil d'administration de la Cica Ré - Compagnie commune de réassurance des États-membres de la Conférence interafricaine des marchés des assurances. En effet, Mme Prisca Koho-Nlend, directeur national des assurances du Gabon, a su s'imposer et faire l'unanimité des administrateurs lors du 125<sup>ème</sup> conseil d'administration de la compagnie, tenu récemment à Lomé. Désignée pour un mandat de trois ans, elle est la plus jeune

manager à occuper ce poste. Mme Koho-Nlend a quelques actions stratégiques en bonne place sur son agenda. " Il faut que je m'imprègne rapidement des dossiers qui sont dans les tuyaux. La Cica Ré a des aspirations plutôt réalistes. L'une de mes missions, en collaboration étroite avec la direction générale de la compagnie, sera d'impulser des actions afin d'accroître les actifs et le chiffre d'affaires de la compagnie ", a-t-elle indiqué à la rédaction de "L'Union". Vraisemblablement, outre l'application du plan stratégique qui court jusqu'en 2020, le nouveau président du conseil d'administration de la Cica Ré va mettre un accent sur la diligence



Photo : JOE MANIANGA

Prisca Koho-Nlend, nouveau président du Conseil d'administration de la Cica Ré.

quant aux règlements des sinistres, consolider la confiance entre la compagnie et ceux qui paient les

primes. Une attention particulière sera accordée au reversement des dividendes car " c'est un élément de motivation des actionnaires". En 2016, le chiffre d'affaires de la Cica Ré, toutes branches confondues, s'est élevé à 38,228 milliards de francs, contre 33,189 milliards de francs en 2015; traduisant une hausse de 5,039 milliards de francs (15,18% de croissance). Des agences de notation comme A.M. Brest gratifie la Cica Ré de bonnes perspectives à long terme. Dans un contexte économique fait d'incertitudes, Mme Koho-Nlend indique qu'il faut rester vigilant et continuer de surveiller les indicateurs du tableau de bord de gestion. C'est avec

cet état d'esprit, couplé à une vision marquée par l'innovation permanente, qu'il faudra pour relever les défis assignés au staff management de la Cica Ré. Notamment, poursuivre un développement maîtrisé de l'entreprise. Habitée justement à imprimer sa touche quant à la modernisation des structures et du secteur des assurances, la jeune gabonaise a vite mesuré les enjeux du poste de PCA et la responsabilité que les 12 États-membres et la cinquantaine des compagnies d'assurance ont posée sur ses épaules de manière à mener à bon port la rentabilité de cette compagnie panafricaine.

Bio portrait

Qui est Prisca Koho-Nlend ?

I.M'B.  
Libreville / Gabon

**Formation universitaire.** Après un baccalauréat A1 (Lettres et mathématiques) décroché en 1996, alors qu'elle fréquente le lycée National Léon-Mba, Mme Prisca Koho-Nlend s'envole pour Abidjan, où elle obtient un diplôme de Brevet de technicien supérieur (BTS), option Assurance deux ans plus tard. Sa formation, elle va la par-

faire essentiellement dans des écoles spécialisées en assurance à Paris :  
\* **2001-2002** : Licence professionnelle d'assurances (École nationale d'assurances, Institut du CNAM de Paris).  
\* **2003-2004** : Master 1 Management International de l'Assurance, à l'École supérieure d'assurances de Paris.  
\* **2005-2006** : Master 2 en Sciences du management, option : Administration des entreprises, Université de Corse en partenariat

avec l'École de commerce et de gestion DGC FORMATION, France.  
**Expérience professionnelle.** Après plusieurs immersions dans le monde des assurances en France où elle fourbit ses armes dans des sociétés de renom, Mme Prisca Koho-Nlend rentre au Gabon et passe 17 mois à la direction des affaires juridiques du Conseil national de la Communication, avant d'intégrer la Direction nationale des assurances

(DNA). Ses propositions sur la réforme des assurances ne passent pas inaperçues. Elle montre ses potentialités à contribuer à la réforme du secteur.  
\* **Dès 2012**, elle intègre le secrétariat général du ministère de l'Économie, de l'Emploi et du Développe-

ment durable, où elle a une vue plus globale des politiques économiques sectorielles.  
\* **En 2003**, elle se voit attribuer les commandes de la direction de la stratégie de la dette, dans le même ministère.  
\* **Depuis mars 2016**, elle

est nommée directeur national des assurances. Une administration qu'elle connaît bien. Son principal fait d'armes : l'organisation, du 1<sup>er</sup> au 3 mars 2017, pour la première fois au Gabon, des Assises de régulation du secteur des assurances.

Petit angle

Ce qu'il faut savoir sur la Cica Ré



Le siège africain de la Cica Ré, à Lomé.

I.M'B.  
Libreville / Gabon

**LA** dénomination Cica Ré vient de Conférence internationale des contrôles d'assurances (CICA), devenue CIMA, la Conférence interafricaine des marchés d'assurances en 1992. Compagnie commune de réassurance des États-membres de la CIMA ayant pour siège Lomé (Togo), la Cica Ré a été créée par les 12 États-membres de la Zone franc que sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la Côte d'Ivoire, le

Gabon, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Tchad et le Togo. En termes d'actionnariat, la part des États-membres est prépondérante. Elle compte également 59 compagnies d'assurances et de réassurances ainsi que deux institutions spécialisées : la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) et le Fonds de solidarité africain (FSA). Cette compagnie a démarré ses opérations techniques sur les marchés des États/membres en janvier 1984. Trois étapes caractérisent son développement. La première décennie (1984-1994) a marqué le

démarrage de ses activités. La seconde décennie (1994-2004) a consacré son développement. La Cica Ré jouit d'un historique de bonne rentabilité opérationnelle. Ses indicateurs comme le ratio opérationnel moyen pondéré est de 87,8% sur cinq ans (2001-2015). Malgré cette bonne santé, les défis restent entiers : expansion, développement chaque année du chiffre d'affaires, financement de l'économie africaine, etc. Les administrateurs mettent beaucoup d'espoir sur la touche managériale féminine du nouveau président du Conseil d'administration.

MINISTÈRE DU BUDGET ET DES COMPTES PUBLICS  
CABINET DU MINISTRE

000717

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Ministre du Budget et des Comptes Publics informe les fournisseurs de l'Etat et autres agents économiques de la mise en place, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017, du bon de commande informatisé désormais obligatoire pour contractualiser ses demandes de prestations ou achats dans le cadre de ses relations commerciales.

Le bon de commande informatisé, conforme aux dispositions du nouvel arrêté n°337/PM/MBCP du 29 mai 2017 fixant la procédure d'exécution des dépenses inscrites au Budget de l'Etat, est généré à partir du système d'information de gestion des dépenses de l'Etat

Tous les acteurs, Administration et opérateurs privés, sont scrupuleusement tenus de respecter cette nouvelle procédure.

Fait à Libreville, le 14 JUIL 2017

Le Ministre du Budget et des Comptes Publics  
Mathias OTOUNGA OSSIBADJOUO

Ministère du Budget et des Comptes Publics, Avenue Jean Félix EKOU  
BP 140 Libreville (Gabon) / Tél 01 79 58 14

Photo : DR